



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle du conseil du centre socioculturel Anne-Hébert ce mardi 19 décembre
2023 à 19 h.

Sont présents : Monsieur Raynald Houde, conseiller
 Monsieur Sylvain Ferland, conseiller
 Monsieur Marc-Antoine Gagnon, conseiller
 Madame Nathalie Laprade, conseillère
 Madame Josée Lampron, conseillère

Est absent : Monsieur Martin Chabot, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Dolbec, maire

Sont aussi présents : Monsieur Marcel Grenier, directeur général
 Madame Mélanie Côté, assistante-greffière
 Madame Julie Cloutier, trésorière
 Madame Émilie Juneau Larivée, assistante-trésorière
 Monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques
 et directeur général adjoint
 Monsieur Steve Rochette, contremaitre de la Division parcs
 et bâtiments
 Monsieur Pascal Bérubé, directeur de l'urbanisme et de
 l'occupation du territoire
 Monsieur Martin Pouliot, directeur du Service sports, loisirs,
 culture et vie communautaire
 Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service de la sécurité
 publique et coordonnateur adjoint à la sécurité civile

ORDRE DU JOUR

- 1. RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**
 - 1.1 Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance extraordinaire
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1 Lecture du discours sur les prévisions budgétaires pour l'année 2024 et présentation du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
 - 3.2 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024
 - 3.3 Adoption du PTI 2024-2025-2026
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Période de questions portant exclusivement sur le contenu de l'ordre du jour
- 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité des voix en faveur de la proposition a quand même été atteinte.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

**RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE LA SÉANCE
ET CONSTATATION DU QUORUM**

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Au début de l'assemblée, monsieur Pierre Dolbec, maire, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire. La séance est ouverte.

542-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Lampron, conseillère
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**LECTURE DU DISCOURS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR
L'ANNÉE 2024 ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

Monsieur Pierre Dolbec, maire, livre son allocution relativement à la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

543-2023 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU le rapport de madame Julie Cloutier, trésorière, en date du 14 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc-Antoine Gagnon, conseiller
ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2024, comme indiqué ci-après :

Description	BUDGET 2024
REVENUS	
Revenus de taxes	15 439 202 \$
Compensations tenant lieu de taxes	349 321 \$
Services rendus aux organismes	1 165 363 \$
Autres services rendus	93 660 \$
Loisirs et culture	490 500 \$
Imposition de droits	988 000 \$
Amendes et pénalités	100 000 \$
Intérêts	281 000 \$
Autres revenus	393 413 \$
Transferts	2 342 011 \$
TOTAL DES REVENUS	21 642 470 \$
CHARGES	
Administration générale	2 763 196 \$
Sécurité publique	3 037 913 \$
Transport	2 922 919 \$
Hygiène du milieu	2 257 075 \$
Santé et bien-être	195 496 \$



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Aménagement, urbanisme et développement	896 652 \$
Loisirs et culture	3 237 983 \$
Frais de financement	1 556 738 \$
SOUS-TOTAL	16 867 972 \$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales	4 774 498 \$
Financement	
Remboursement de la dette	4 696 200 \$
Affectations	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$
Activités d'investissement	57 000 \$
Remboursement du fonds de roulement	202 078 \$
Réserves financières et fonds réservés	(15 806) \$
Appropriation excédent non affecté	(160 000) \$
Appropriation excédent affecté	(4 974) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	- \$

ADOPTÉE

544-2023

ADOPTION DU PTI 2024-2025-2026

ATTENDU qu'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes;

ATTENDU que, suivant l'article 114.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général, en collaboration avec les directeurs de service et la trésorière, a soumis un projet avec les observations et recommandations d'usage;

ATTENDU que ce projet a été révisé par les membres du conseil le 4 décembre 2023 en séance de travail avec le personnel de direction de la Ville;

ATTENDU le rapport de madame Julie Cloutier, trésorière, en date du 14 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc-Antoine Gagnon, conseiller
ET RÉSOLU d'adopter le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 comme indiqué ci-après :

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

A N N É E	Adminis- tration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Santé et bien-ét re	Aména- gement, urb., développement	Loisirs et culture	TOTAL
2 0 2 4	345 000 \$	5 287 500 \$	5 089 103 \$	1 825 000 \$	0 \$	225 500 \$	1 354 021 \$	14 126 124 \$
2 0 2 5	50 000 \$	47 500 \$	6 241 000 \$	150 000 \$	0 \$	21 000 \$	1 461 042 \$	7 970 542 \$
2 0 2 6	1 510 000 \$	212 500 \$	5 850 000 \$	1 100 000 \$	0 \$	22 000 \$	7 046 881 \$	15 741 381 \$
Total	1 905 000 \$	5 547 500 \$	17 180 103 \$	3 075 000 \$	0 \$	268 500 \$	9 861 944 \$	37 838 047 \$



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Modes de financement

A N N É E	Subven- tion	Appropria- tion des excédents	Fonds parcs terrains jeux	Fonds de roule- ment	Fonds sablères	Contri- bution des promo- teurs	Règlement emprunt à l'ensemble	Règlement emprunt bassin ou secteur	Emprunts payables par autres villes	TOTAL
2 0 2 4	7 635 612 \$	28 712 \$	140 250 \$	233 711 \$	329 890 \$	0 \$	4 658 084 \$	270 000 \$	829 865 \$	14 126 124 \$
2 0 2 5	2 144 621 \$	13 768 \$	81 000 \$	99 663 \$	0 \$	0 \$	5 462 625 \$	150 000 \$	18 865 \$	7 970 542 \$
2 0 2 6	9 897 729 \$	13 896 \$	32 000 \$	55 000 \$	0 \$	0 \$	5 068 360 \$	590 000 \$	84 396 \$	15 741 381 \$
Total	19 677 962 \$	56 376 \$	253 250 \$	388 374 \$	329 890 \$	0 \$	15 189 069 \$	1 010 000 \$	933 126 \$	37 838 047 \$

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE CONTENU DE
L'ORDRE DU JOUR**

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et les villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions directement aux membres du conseil. Aucune question ne leur est adressée.

545-2023

CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Lampron, conseillère
ET RÉSOLU de clore la séance extraordinaire du 19 décembre 2023.

L'assemblée est levée à 19 h 36.

ADOPTÉE

Pierre Dolbec
MAIRE

Mélanie Côté
ASSISTANTE-GREFFIÈRE